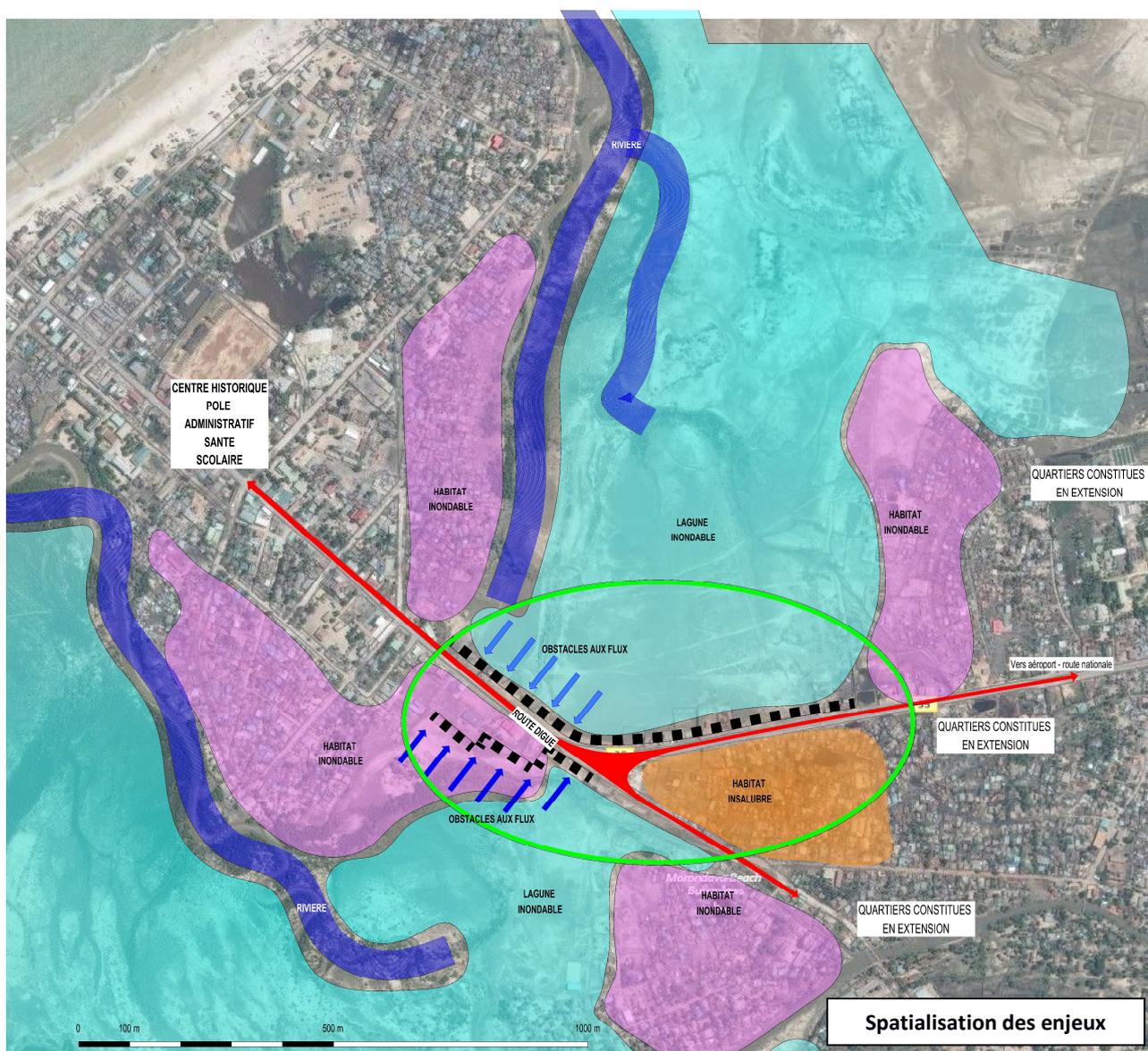


Le contenu du projet



Le projet consiste, à terme, à aménager de façon durable la totalité des abords de la route digue - représentant un front de 1 km environ, de même que l'ensemble des zones habitées impactées par les marées (front sensiblement équivalent) : concevoir un "éco quartier lacustre", projet pilote répondant à l'ensemble des enjeux ci avant, localisé sur la rive droite de la route digue menant vers le centre-ville.

Compte tenu de l'ampleur du projet, il est envisagé de le réaliser en 3 phases :

- Aménagement de la rive nord de la route digue, depuis la sortie du quartier Namahora jusqu'à l'entrée du centre-ville ;
- Aménagement et résorption de l'habitat insalubre d'Ankisirasira ;
- Aménagement de la rive sud de la route digue.

Les orientations thématiques du projet

Ce projet, cher à la municipalité, et dont la philosophie est largement partagée par TERRITOIRES & HABITAT qui l'accompagne, a l'ambition et la spécificité de :

- Croiser de multiples thématiques complémentaires et concourant, ensemble, à garantir un développement urbain durable : environnement et écologie ; habitat ; gestion urbaine et qualité de vie ; accès aux ressources (eau, énergies, nutrition) ; mobilité ; santé ; développement économique ; éducation.
- S'ancrer dans un cercle vertueux de co-construction : Maîtrise d'ouvrage - maîtrise d'usage - maîtrise d'œuvre et expertises.

Environnement :

- Suppression des obstacles au bon écoulement des marées, notamment par la démolition de certaines constructions mal placées ;
- Création d'un passage libre à travers la route digue (canal) ;
- Conception, si nécessaire, des constructions adaptées au milieu lagunaire et résistant aux inondations (habitat sur pilotis, voire habitat flottant...) ;

Ecologie :

- Redéploiement de la mangrove, et plus largement de la faune et de la flore de ces milieux humides à travers une réglementation adaptée et des actions ciblées.

Urbain :

- Requalification de la voie d'accès au centre-ville en l'adaptant à ses multiples fonctions (trafic différencié automobile / cycles, / promenades piétonnes / transit de marchandises) ;
- Création d'ambiances nocturnes, plantations, espace public, mobilier urbain etc... ;
- Création d'une véritable "entrée de ville, laquelle pourrait être matérialisée par un pont de qualité architecturale sur le canal prévu ;
- Amélioration de l'offre en équipements publics de proximité pour les nouvelles populations (bibliothèque, salle de musique, dispensaire, salles de classe... (voir schéma de préfiguration) ;
- Structuration d'un véritable front bâti pour caractériser la route nationale ;
- Mise en œuvre d'une stratégie foncière et de procédures d'urbanisation spécifiques ;
- Organisation de la gestion urbaine de proximité (ramassage des ordures ménagères, entretien des espaces publics...)

Habitat :

- Résorption des poches d'habitat insalubre par "opérations tiroirs" ;
- Proposition d'une diversité de typologies et de "modes d'habiter" adaptées aux besoins ;
- Conception de solutions adaptées pour construire dans un milieu lagunaire ;
- Promouvoir la qualité technique et architecturale des constructions (une charte de la construction pourrait être élaborée concomitamment à la mise en œuvre du projet) ;
- Mener une réflexion sur la densité adaptée (entre 25 et 40 logements à l'hectare par exemple).

Mobilité :

- Création d'une gare routière, reliant les trajets inter et intra urbains
- Création de circuits de déplacements doux, soit dans l'emprise de la voie existante, soit en passerelles...

Economique :

- Recréer un véritable front commercial le long de la route nationale en pieds d'immeubles

Santé / ressources:

- Gestion durable des eaux usées sans rejet dans la lagune ;
- Eau potable de qualité ;
- Energies : autoproduction d'électricité / gaz ;
- Nutrition : arbres fruitiers, expérimentation de potagers familiaux...

Gestion urbaine :

- Equipements de gestion urbains de proximité ;
- Aménagements adaptés.

